

Poursuite du processus de sélection d'un site : Identification de régions pour la réalisation d'études en subsurface

La SGDN prend actuellement des décisions pour faire avancer le processus de sélection d'un site, alors que progresse le choix d'une région de prédilection pour l'établissement d'un dépôt géologique en profondeur où sera stocké le combustible nucléaire irradié canadien. Le but est d'identifier, d'ici 2023, un site unique aux caractéristiques géologiques sûres, dans une région avec un hôte informé. Des études de caractérisation détaillées seront ensuite réalisées sur le site choisi pour confirmer son aptitude et pour enclencher le processus d'examen réglementaire.

Nous passons actuellement des études de bureau et de surface à la planification et à la réalisation d'études en subsurface, y compris de forages exploratoires, sur des sites d'établissement potentiel du dépôt. En même temps, nous poursuivons les discussions visant à explorer des possibilités de partenariats et la forme que de tels partenariats pourraient prendre et nous continuerons d'aider les collectivités intéressées et les collectivités environnantes à mieux comprendre ce que signifierait le projet pour eux.

Nous sommes prêts à entreprendre ces prochaines activités dans quatre grandes régions engagées dans le processus : la région d'Ignace; la région de Hornepayne et de Manitouwadge; la région de South Bruce et de Huron-Kinloss et la région entourant Elliot Lake et Blind River. Nous prévoyons de concentrer nos efforts là où les probabilités de réussite du projet sont les plus élevées. Cela signifie que ces activités seront menées dans des régions où nous sommes confiants de pouvoir trouver, en vue d'études plus approfondies, un site techniquement apte et socialement acceptable et où il existe un intérêt pour une approche axée sur le partenariat.

La SGDN a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre, en collaboration avec les Canadiens, une solution pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien qui soit socialement acceptable, techniquement sûre, écologiquement responsable et économiquement viable. La sûreté et la sécurité demeurent au plus haut de ses priorités. La capacité à former un partenariat capable de soutenir le projet dans la région entourant un site d'établissement potentiel pour le dépôt constitue également une considération importante.

Les possibilités se précisent : les collectivités qui vont de l'avant à l'heure actuelle

Selon les plans actuels, les collectivités de White River et de Central Huron ne feront pas l'objet d'études géologiques plus détaillées. Ces deux collectivités continueront cependant, à titre de collectivités voisines clés, de jouer un rôle important dans la poursuite des travaux dans leurs régions respectives. Une approche élargie à l'échelle régionale devra inclure la participation des collectivités municipales, des Premières nations et métisses de chaque région d'établissement potentielle pour appuyer les études sur le terrain et entamer les discussions sur un partenariat.

Bien que nous ayons pu observer un certain intérêt pour le projet dans les régions de Central Huron et de White River, nous n'avons pas su développer l'intérêt l'apprentissage à un niveau qui nous permettrait d'entreprendre, avec la confiance voulue, des études géotechniques dans les régions avoisinantes. Nous encourageons et accueillons très favorablement l'intérêt, la volonté d'apprendre et l'engagement que ces collectivités continuent de manifester et nous estimons que ces dernières joueront un rôle important, à une échelle plus régionale, dans la poursuite du projet.

Les possibilités se précisent (suite)

À partir de cet été, et en collaboration avec les collectivités, les prochaines étapes du programme de la SGDN se concentreront dans les régions suivantes :

- » **La région de Hornepayne et de Manitouwadge** : Nous comptons inviter les résidents de la région à nous aider à déterminer s'il est possible d'identifier un site apte et socialement acceptable pour le forage en 2018 d'un trou de sonde initial. Cet endroit devra être potentiellement apte sur le plan technique à accueillir les installations d'un dépôt et devra jouir de l'appui des collectivités municipales, des Premières nations et métisses de la région.
- » **La région de Huron-Kinloss et de South Bruce** : Nous comptons forer des trous de sonde initiaux sur des terrains municipaux pour améliorer notre compréhension de la géologie de la région avant de procéder au forage d'autres trous de sonde sur un site d'accueil potentiel du dépôt. Le calendrier de réalisation et la logistique associés à ces forages initiaux restent à confirmer.
- » **La région d'Ignace** : Nous comptons forer un trou de sonde initial en 2017. En concertation avec le canton d'Ignace, la Nation des Ojibways du lac Wabigoon et d'autres parties prenantes de la région, nous avons localisé un site pour des études de forage initiales dans une partie d'une formation géologique nommée le batholite de Revell. Cet endroit est susceptible d'être techniquement apte et socialement acceptable comme futur site d'un dépôt.
- » **La région d'Elliot Lake et de Blind River** : Des études de cartographie géologique et environnementale sont menées en ce moment, avec les conseils et la participation de la Première nation de Sagamok. Les décisions sur la marche à suivre concernant le forage de trous de sonde initiaux devraient être prises au début de 2018.

Allant de l'avant

Pour préparer la prochaine série d'activités liées au projet, la SGDN planifiera en collaboration avec les collectivités un programme élargi de discussions. Le projet exigera la collaboration avec les collectivités qui ont engagé la participation de leur région respective en exprimant leur intérêt pour le projet et avec les collectivités de Premières nations, métisses et municipales au sein de la région. Si le projet est finalement situé dans une des régions actuellement à l'étude, plusieurs collectivités de la région en bénéficieront. La planification des activités en collaboration avec les collectivités de la région contribuera à optimiser les retombées potentielles et à surmonter les défis associés à la mise en œuvre d'un projet d'envergure.

La SGDN travaillera avec les collectivités afin de mettre en place une structure permettant une planification coordonnée au sein de chacune des régions. Ensemble, nous devons élargir les activités d'engagement pour inclure ceux qui seraient les plus touchés par le projet, notamment les municipalités et les collectivités des Premières nations et métisses.

La SGDN poursuivra le processus de réduction du nombre de sites à l'étude jusqu'à obtenir un site unique sûr et socialement acceptable pour la réalisation des études de caractérisation plus détaillées. Le site choisi devra disposer d'une formation rocheuse appropriée dans une région avec un hôte informé et consentant. Les études requises devraient être achevées vers l'année 2023.